

COMMUNIQUÉ

AGRÉMENT DE L'EXTERNALISATION DE LA FONCTION DU CONTRÔLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTRÔLE INTERNE

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 24 février 2022, d'agréeer la société « MAC PRIVATE MANAGEMENT » à externaliser la fonction du contrôle de la conformité et du contrôle interne auprès de la société « FinPartner » en la personne de madame Cyrine BACH BAOUAB.